



Déclaration UNSA Education

CDEN – 17/04/2020

Monsieur le Préfet,
Mesdames, Messieurs les représentants du Conseil départemental,
Monsieur l'Inspecteur d'Académie,
Mesdames, Messieurs les membres du CDEN,

Ce CDEN se tient dans des conditions très particulières et difficiles alors que notre pays connaît une crise sanitaire inédite. L'épidémie de coronavirus emporte chaque jour plusieurs centaines de nos compatriotes et le renouvellement du confinement décidé par le gouvernement impose à chacun des responsabilités et sacrifices personnels.

Avant toute chose, l'UNSA Education tient à rendre hommage à l'Hôpital Public qui fait face à cette crise sans précédent depuis un siècle. Les citoyens français comptent principalement sur le courage et le professionnalisme des personnels soignants pour tenter de faire face à une scandaleuse pénurie de matériel comme de personnels, conséquences des restrictions budgétaires dont est victime l'Hôpital Public depuis des années.

Pendant que l'ensemble des personnels soignants est engagé au quotidien pour sauver des vies, les écoles et établissements, au cœur de la communauté éducative, tentent de maintenir au mieux le lien entre les élèves et l'Ecole. Les personnels de l'Education nationale continuent à exercer leurs missions de chez eux en adaptant leurs pratiques. Cela ne se fait pas sans difficultés, et c'est au prix de beaucoup d'investissement et de persévérance que le service aux élèves et aux usagers s'effectue le mieux possible. L'UNSA Education salue l'investissement de l'ensemble des personnels au service de la continuité pédagogique et du fonctionnement administratif de notre institution. Rappelons que cette continuité n'aurait été maintenue sans l'énorme travail de tous les personnels qui n'hésitent pas à utiliser leur propre matériel et ne comptent pas leur temps. Certains d'entre eux, sur la base du volontariat, ont également décidé d'encadrer les enfants de soignants dans les différents pôles d'accueil du département. Nous saluons leur dévouement dès les premières heures, alors même que notre administration n'était pas en mesure de leur fournir l'équipement minimal de protection. Nous remercions les collectivités, qui ont pallié en partie ce manque en fonction de leurs moyens.

Dans notre Ministère, à un moment où l'unité nationale est de mise, nous déplorons les nombreux dysfonctionnements, maladresses, et même fautes auxquels nous avons pu assister. Instructions officielles tardives, allant parfois à l'encontre des consignes gouvernementales, propos de la porte-parole du gouvernement totalement déplacés à l'égard de nos collègues, affichage médiatique de notre ministre quant à la carte scolaire premier degré, et enfin l'annonce brutale du retour dans les établissements à compter du 11 mai ! A l'UNSA Education, nous considérons cette date comme une échéance à partir de laquelle nous pourrions envisager de construire des dispositifs d'accueil des élèves si, et uniquement si, les conditions sanitaires sont réunies. Ce retour ne saurait d'ores et déjà être considéré à un retour « à la normale » ou « à la vie d'avant ». Nous ne reviendrons pas de vacances et la reprise ne pourra se faire qu'avec l'adhésion des personnels, sans pression hiérarchique, et avec l'accompagnement des partenaires de l'Ecole.

Venons-en à l'ordre du jour de ce CDEN. Concernant la carte scolaire 1^{er} degré, et suite aux annonces du ministre du 27 mars, tous les CTSD de France ont dû être repoussés et/ou reconvoqués. Pour notre département, la perte de moyens s'est réduite de 9 postes. Dédoublés des postes CP/CE1, non fermeture en zone rurale, préconisation d'allègement des GS, accueil des 2 ans en Education prioritaire, inclusion des élèves en situation de handicap : équation difficilement réalisable avec une dotation négative, vous en conviendrez. L'UNSA Education regrette encore une fois des effets d'annonce qui ne se concrétisent pas par des moyens permettant d'agir à la hauteur des enjeux fixés pour notre Ecole. Alors comment fait-on ? Vous avez choisi, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, de sacrifier les postes RASED de notre département et à travers eux, de diminuer les possibilités d'aides offertes aux élèves en difficulté scolaire. Alors que M. Blanquer semble avoir pris conscience des inégalités scolaires multipliées par la crise sanitaire, ce sont encore les élèves les plus fragiles qui vont devoir payer le prix fort dans notre département.

Sur la forme, l'Unsa Education se questionne sur le décalage existant entre les discussions en CTSD et le document reçu en amont de ce CDEN. Pourquoi toutes les situations n'ont-elles pas été présentées lors des deux premiers comités techniques ?

En ce qui concerne le mouvement des personnels du 1^{er} degré, l'Unsa Education s'insurge de l'arrivée massive de postes à profil dans notre département. Leur définition doit être régie par des critères clairs et transparents discutés au sein des instances de dialogue (malheureusement remises en question). Les affectations sur ces postes doivent également obéir aux mêmes exigences. Pour notre fédération, leur volume doit rester faible afin de ne pas restreindre considérablement les possibilités de mobilité de l'ensemble des personnels. Comment assurer aux collègues transparence et équité quand la temporalité allie multiplication des postes à profil et disparition des instances de dialogue ? De surcroît, l'Unsa Education désapprouve le balayage des spécificités locales, générées par les lignes directrices de gestion académique, qui permettraient aux collègues une prise en compte plus personnelle de leur situation.

Le second degré semble avoir été complètement oublié de ce CDEN, en dépit de l'ordre du jour annoncé. Certes, la situation sanitaire sans précédent que nous connaissons a sûrement pesé dans ce manque de paritarisme, certes l'avis de ce CDEN n'est que consultatif, mais l'UNSA Education regrette une nouvelle fois le manque criant de moyens, encore en baisse cette année, dans les établissements de notre département. L'Unsa Education déplore que les annonces du Ministre du 27 mars dernier n'aient pas abondé les dotations en emplois du 2nd degré. En effet, après la crise à laquelle notre pays est confronté, davantage de professeurs, de CPE et de PSY-EN seront nécessaires pour accueillir, accompagner et permettre la réussite de tous les collégiens et lycéens. L'Unsa Education regrette que certaines options n'aient pas été dotées de la DHG nécessaire dans les lycées. Cela a contraint des établissements à supprimer certaines de ces options ou à utiliser des moyens relevant d'éléments obligatoires (suppression des dédoublements ...). Au niveau des lycées professionnels, la suppression de certaines filières paraît incompréhensible par les enseignants, les élèves et leurs parents. En effet, certaines de ces filières alliaient demandes et débouchés. Sur la forme, l'Unsa Education regrette que tout cela ait été validé localement en urgence au début du confinement sans véritable concertation.

Merci de votre attention.

Véronique DE HARO, François ISAAC, Maëlle Laurent